N°67

Vivre à ÉTUEFFONT

Décembre 2016

> **Quartier de l'école maternelle**
P. 4

> **Calendrier des manifestations 2017**
p. 20

> **La piscine intercommunale**
P. 34

> **Le syndicat des eaux**
p. 36

> **Zoom sur l'école de la Forge**
p. 12-13

Le bulletin municipal
de la Commune d'Étueffont

Directeur de la publication : René BAZIN - Maire
Conception et impression : mairie d'Étueffont - Tisquanto
Tirage : 750 exemplaires

Sommaire

Le mot du Maire	René BAZIN	P. 3
Les travaux de l'année 2016	Michel KROMER	P. 4
Les chemins de promenade	Annie ISBLED	P. 6
Projets 2017	Jacques PETITJEAN	P. 7
Visite de Monsieur le Préfet	Jacques PETITJEAN	P. 8
Journée citoyenne	Sandra SANNER	P. 9
État civil	Perrine BERTHELOT	P. 9
Le conseil municipal enfants	Martine HAMELIN	P 10
Zoom sur l'école de la forge	Les élèves de l'école	P. 12
Service civique : la commune s'engage	Jacques PETITJEAN	P. 14
En bref…	Jacques PETITJEAN / Perrine BERTHELOT	P. 15
Les infos de la mairie	Jacques PETITJEAN / Perrine BERTHELOT	P. 16
Le calendrier des manifestations	Jean-Paul GRUEBER	P. 20
Paroles aux associations		
Val Fleury	Gabrielle STAUB	P. 24
Comité des fêtes	Dominique GRISEY	P. 25
L'ASNT	Gérard SCHMITT	P. 26
ÉLAN	Jean GONNIN - Dominique GRISEY	P. 26
Le Pressoir	Joël LOTH - Jean-Luc LUZCAK	P. 28
L'ACCA	Joël MONNIER - Christophe PROBST	P. 29
La Récréactive	Didier LOPEZ	P. 30
Subventions aux associations	Jean-Paul GRUEBER	P. 31
Histoire de l'école… à Étueffont	Bernard HEIDET	P. 32
La piscine intercommunale	Christian CODDET	P. 34
Le syndicat des eaux et l'assainissement	Hervé GRISEY	P. 36
Vivre ensemble à ÉTUEFFONT	Alain FESSLER	P. 39
Crédit mutuel : un nouveau distributeur	Dejan KRSTIC	P. 40

Horaires de la mairie

- Lundi de 14h00 à 17h30
- Mardi de 14h00 à 17h30
- Mercredi de 8h30 à 11h30
- Jeudi de 14h00 à 17h30
- Vendredi de 14h00 à 17h30
- Samedi de 9h00 à 12h00

1 rue de Rougemont—ÉTUEFFONT
Téléphone : 03.84.54.60.40.
Fax : 03.84.54.69.81.
Mail : etueffont.mairie@wanadoo.fr
Site Internet : www.etueffont.fr

Le Mot du Maire

Chères Tafionnes, Chers Tafions,

Je vous souhaite à toutes et à tous de Joyeuses Fêtes de fin d'année !

Je ne peux pas commencer cet édito sans évoquer ce que notre pays a traversé cette année.

À l'heure où nos valeurs démocratiques sont mises en danger par cette menace terroriste omniprésente et où de nombreuses personnes ont été, encore cette année, victimes de la barbarie, nous nous devons d'avoir une pensée pour toutes ces personnes, ces familles brisées.

Plus que jamais, n'ayons qu'un seul dessein, le respect de tous dans la paix ! Faisons vivre nos valeurs républicaines au quotidien.

La vie continue et celle de notre commune en particulier. Je suis ravi de vous retrouver pour ce bulletin municipal élaboré par le comité consultatif bulletin et communication que je remercie.

Quelques nouvelles brèves des projets en cours :

- Le chantier rue de l'école maternelle va se terminer en 2017 avec la jonction sur la Grande Rue.
- Après une période d'incertitude et d'attente de certaines décisions (fusion des communautés de communes), la maison des services devrait voir le jour.
- L'avenir du centre APF reste une de nos préoccupations.

Ensemble, élus et habitants, nous avons participé à des moments festifs au cours de l'année, variés, nourris d'échanges chaleureux. Je veux saluer une nouvelle fois l'investissement sans faille des bénévoles.

Un grand bravo à toutes celles et ceux qui s'engagent pour les autres, pour le village. Je souhaite que cet engagement perdure dans le temps. Je vous remercie toutes et tous chaleureusement.

Petite annonce !

Vous avez envie de donner de votre temps, de vivre des moments de partage, de tisser des liens, de découvrir la vie de notre village, alors n'hésitez plus ! Venez rejoindre une de nos associations.

Et pour finir, je vous présente mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et d'épanouissement pour l'année 2017. Que celle-ci soit plus paisible et pacifique.

Le Maire

René BAZIN

Les travaux de l'année 2016

QUARTIER DE L'ÉCOLE MATERNELLE

1. Enfouissement du réseau électrique de moyenne tension, démolition du transformateur « Tour » et installation d'un nouveau transformateur vers l'Éco-point de la rue des Cités.

Coût total des travaux	*Prise en charge par ERDF*	*Coût restant pour la Commune*
85 000 € HT	85 000 € HT	0 € HT

2. Enfouissement des réseaux secs à la charge de la commune (électricité publique et branchements privés, téléphone ainsi que le coût de la maîtrise d'œuvre). La commune a bénéficié d'une participation du SIAGEP (Syndicat Intercommunal d'Aide à la Gestion des Équipements Publics).

Coût total des travaux	*Prise en charge par le SIAGEP*	*Coût restant pour la Commune*
426 485,94 € HT	249 850,94 € HT	176 635 € HT

3. Partenariat avec le Syndicat des Eaux de Giromagny, ceci afin d'éviter toute intervention ultérieure après la pose de l'enrobé. La conduite d'eau, en mauvais état, a été changée depuis le carrefour de la rue des Cités (avec un branchement vers la rue du Montanjus) jusqu'au carrefour de la rue Traversière (1ere tranche). Puis au cours d'une 2e tranche de travaux, la conduite a été remplacée dans la rue Traversière.

Coût total des travaux	*Prise en charge par le Syndicat des eaux*	*Coût restant pour la Commune*
59 694 € HT	59 694 € HT	0 € HT

4. Opération de sécurité devant l'école maternelle avec :

- la création d'un quai PMR (Personnes à Mobilité Réduite) pour l'accessibilité de tous aux transports en commun ;
- la pose d'un enrobé ;
- la création de 15 places de parking ;
- la rénovation du parking existant et la sécurisation du bord de la rivière ;
- le rétrécissement à hauteur du quai PMR (pas de circulation possible lorsque le bus est arrêté) avec l'établissement d'un sens de circulation prioritaire (de la rue Traversière vers la rue des Cités) ;
- l'établissement d'un sens unique dans la rue Traversière (de la rue d'Éloie vers la rue de l'École maternelle) afin que le bus circule toujours dans le même sens.

Coût total des travaux	*Aide de l'État*	*Coût restant pour la Commune*
138 335,63 € HT	59 896 € HT	78 439,63 € HT

Les travaux de l'année 2016 (suite)

ÉCOLE DE LA FORGE (école élémentaire)

1. Rénovation d'une salle de classe pendant l'été par les employés communaux et les emplois saisonniers.
2. Création d'un WC pour les personnes à mobilité réduite.
3. Création d'une rampe pour les personnes à mobilité réduite sous le préau avec changement de deux portes extérieures.

Coût de l'ensemble environ 13 000 € HT.

OPÉRATION DE SÉCURITÉ ET DE MISE EN ACCESSIBILITÉ AU CENTRE DU VILLAGE (commerces - église)

1. Déplacement du passage piétons pour le rendre accessible à tous, remplacement des bordures de trottoir et création de deux places de dépose rapide devant la banque et le vétérinaire.
2. Modification de l'entrée du bâtiment communal afin que le locataire (la banque - accès DAB) puisse y installer un distributeur.

FORGE MUSÉE

Des travaux ont été engagés dans la Forge Musée (rénovation et isolation d'une salle d'exposition) ainsi que la réfection de la toiture du bâtiment principal pour un coût global de 40 958,46 € HT. Après de longues tractations avec l'Architecte des Bâtiments de France (au niveau régional), le permis de construire pour la réfection de la toiture a enfin été accordé (les travaux débuteront début 2017).
Dans le cadre de cette opération, la commune bénéficie de subventions de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) de 20 459 € ainsi qu'une participation de l'association de la Forge qui sera définie ultérieurement.

RÉNOVATION EXTÉRIEURE DU BÂTIMENT ABRITANT LES SERVICES DE L'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques) **ET DE L'ONCFS** (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage).
L'enduit extérieur a été retouché et repeint ainsi que les encadrements de fenêtres, les volets et les portes.

Coût : 4 822 €

RUE DES BOIS SARCLÉS

Les employés communaux ont réalisé une première phase de busage du fossé dans sa partie haute, ceci afin de sécuriser le cheminement des piétons qui utilisent « le sentier du verger ».

Les travaux de l'année 2016 (suite)

MUR DU CIMETIÈRE

La commission d'appel d'Offre (CAO) s'est réunie fin octobre. Les travaux seront réalisés début 2017 pour le gros œuvre par l'entreprise Albizzati (coût : 94 328 € HT) et l'entreprise Jean MOUGIN pour la clôture (20 685 € HT). Une convention ayant été signée pour la gestion du cimetière entre les communes de Lamadeleine, Petitmagny et Étueffont, ces deux premières participeront également au financement des travaux. Dans le cadre de ceux-ci, la commune bénéficie d'une subvention de 18 000 € obtenue par le député Michel ZUMKELLER**.**

Réalisations du groupe de travail « Chemin de promenade »

Comme prévu deux chemins de promenade ont été créés dans le centre de notre village.
Ils ont comme point de départ le parking de la piscine.
Leur itinéraire devrait être bientôt mis sur une carte qui sera affichée au dos du panneau métallique à l'entrée du parking.

Le premier que nous avons intitulé « chemins des vergers » est balisé avec des pommes rouges. Il suit la Grande Rue, bifurque vers l'allée du Verger en passant devant le pressoir puis sinue en traversant les prés vers la rue de Rougemont. Il est possible de s'arrêter dans le verger Mallet où une table de pique-nique a été posée lors de la journée citoyenne.

Ne vous approchez pas trop des ruches !

La boucle continue le long de la route puis se dirige vers la rue des Bois Sarclés, un banc vous attend pour une halte en profitant de la jolie vue sur notre village.
Quant au retour, il s'effectue par la sente qui rejoint le lotissement du Château. À nouveau un banc vous attend pour, pourquoi pas, un goûter à l'ombre des arbres du parc.
Nous avons installé des panneaux explicatifs le long du parcours.

Le second chemin mène à la base de loisirs située sur la route d'Éloie. Il traverse le quartier de l'école maternelle et rejoint la base en passant le long du verger dit « d'alignement » et de plusieurs étangs. Le retour se fait par le même chemin mais au croisement de la rue de l'École maternelle, il fait une boucle en longeant La Madeleine et en revenant par la rue Traversière. Il est balisé avec des symboles de poissons.
À la base de loisirs, divers bancs et tables de pique-nique permettent de se reposer et la base dispose de quelques jeux pour enfants.

Ces deux parcours sont faciles d'accès, peuvent être empruntés, par le plus grand nombre (même avec des poussettes).

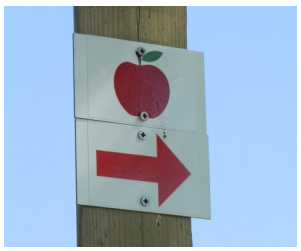

Il vous est possible de louer la base de loisirs aux tarifs suivants :
- Location (toilettes comprises) : 60 €
- Location avec aire de stockage (toilettes comprises) : 100 €

Une caution de 300 € vous sera demandée ainsi qu'une attestation d'assurance.
Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie au 03.84.54.60.40.

En projet pour 2017 ...

Le Plan local d'urbanisme (PLU) va devenir une compétence de la Communauté de Communes et deviendra donc très bientôt le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Une révision de ce plan sera effectuée pour 2019 au plus tard, sachant, qu'entre temps, une modification par la commune est encore possible.

Mise en sécurité du village : Un travail de réflexion est actuellement engagé pour aménager le trottoir, rue de Lamadeleine, à hauteur du carrefour avec la rue de la Chayère. L'installation d'un passage pour piétons est également à l'étude, Grande Rue au niveau de la rue d'Éloie.

La sécurisation des rives de La Madeleine sera poursuivie dans les mois à venir.

Contrat « avenir » : Un contrat de 2 années, débutant le 15 décembre, est proposé à une jeune fille du village, Marjorie ECHEMANN, dans ce cadre de contrats aidés.

Autorisation pour le personnel de l'IGN à pénétrer dans les propriétés publiques et privées : Le Préfet du Territoire de Belfort autorise les agents de l'IGN à pénétrer dans les propriétés publiques ou privées, closes ou non closes à l'exception des maisons d'habitation pour effectuer, entre autre, des révisions de cartes ou l'inventaire forestier national. (arrêté n°90 2016 12 02 003 du 2 décembre 2016).

La Renouée du Japon : la lutte contre cette plante invasive capable de se reproduire à partir d'une infime particule est une priorité pour la commune. Réflexion et action sont à l'ordre du jour, mais cela s'avère compliqué et le processus d'éradication sera long.

Visite de Monsieur le Préfet

Le 5 novembre 2016

C'est avec grand plaisir que le Maire, entouré de son conseil municipal au grand complet, a accueilli samedi 5 novembre le nouveau Préfet du Territoire de Belfort. Pour cette occasion, trois jeunes du conseil municipal enfants étaient également de la partie.

Monsieur Hugues BESANCENOT a pris officiellement ses fonctions de préfet du Territoire de Belfort, le 27 JUIN 2016. Il a donc répondu favorablement à notre invitation, occasion pour lui de mieux connaître notre commune et de mieux appréhender son fonctionnement, ses difficultés et de prendre connaissance de ses projets.

René BAZIN, après avoir présenté la commune, n'a pas manqué d'attirer l'attention du représentant de l'état dans notre département sur la situation actuelle des dossiers en cours ou à venir. Ainsi ont été passés en revue :

- **les travaux réalisés** : cabinet médical ; ouverture du pressoir ; etc.
- **les travaux en cours de réalisation :** réhabilitation du quartier de l'école maternelle ; mise aux normes d'accessibilité des installations et bâtiments publics ; sécurisation des rives de La Madeleine ; restructuration de la rue des Bois Sarclés ; etc.
- **le projet de construction d'une « maison des services » :** il a été longuement évoqué et la coopération des services préfectoraux acquise sur ce dossier permettra, à n'en pas douter, d'avancer efficacement en la matière.

Nous avons pu également évoquer nos inquiétudes quant à certains dossiers :

- quel avenir pour le Centre Thérèse Bonnaymé ?
- avec la fusion des deux communautés de communes de la Haute Savoureuse et du Pays sous Vosgien est posée la question du label « Étueffont Bourg-Centre » et des subventions qui y sont attachées.
- la fermeture à terme de la poste : comment conserver ce service indispensable à notre population ?
- les difficultés financières de la piscine intercommunale (même si cette structure ne relève pas de notre compétence).

D'autres problèmes on été évoqués, tels que la résorption de la friche industrielle (privée) au centre de notre village, la sécurité routière dans la commune, le maintien des aides à la personne en milieu rural, la dérive des coûts de certains services de proximité, etc.

Pour conclure cette première partie de la matinée, les trois jeunes présents représentant le conseil municipal enfants ont exposé leur travaux, leurs attentes et leur implication dans la vie du village.

Ils ont particulièrement ravi Monsieur le Préfet par leur enthousiasme et leur engagement citoyen.

Après une rapide visite sur le terrain (maisons médicales, pressoir, école maternelle, centre APF), la matinée s'est conclue par un apéritif au « mille clubs » où la conversation a pu prendre un tour moins officiel mais tout aussi indispensable et efficace autour d'un pot amical.

La journée citoyenne

Une participation record !

Rendez-vous incontournable de l'agenda communal, la journée citoyenne rassemble les habitants d'Étueffont autour de différents travaux de nettoyage, peinture et désherbage afin d'embellir notre village. L'édition 2016 de cet évènement affiche, grâce à votre mobilisation, une participation record ! En effet, ce samedi 21 mai, vous avez été 147 personnes à vous être mobilisées pour la cause, y compris le soleil, qui avait décidé de venir vous accompagner de sa chaleureuse présence. Par ailleurs, 15 ateliers ont été nécessaires pour répartir équitablement vos forces. Certains ont alors retroussé leurs manches pour travailler sur les sites phares de notre commune : le pressoir, la forge-musée, le terrain de tennis, le local de pétanque, les maisons Mallet et Schmidt, l'église, le kiosque, le terrain de pétanque situé rue du Fayé, les ponts et barrières de la rue de l'École Maternelle, de la rue de Rougemont et de la rue de Giromagny, ainsi que le garage communal. Tandis que d'autres ont embelli les abords des routes, les squares et les sentiers. Après une demi-journée de labeur, le traditionnel buffet offert par la commune, a permis de clore cette journée, dans la convivialité, la bonne humeur et la gourmandise !

État Civil : du 01/12/2015 au 30/11/2016

Naissances :

Arthur PELTIER né le 4 février 2016
Hinatéa RAGUIN née le 5 avril 2016
Charlotte GASTON née le 25 mai 2016
Lou PEDUZZI RIETZ née le 18 juin 2016
Raphaël FLORI né le 29 juin 2016
Louis HENRY né le 29 juin 2016
Milo MEYER né le 2 juillet 2016
Valentin GABLE né le 9 août 2016
Chloé FAUCHER née le 28 juillet 2016
Éthan HÉBERLÉ né le 9 octobre 2016

Décès :

Germaine UHLEN ep. TONDRE décédée le 28 mars 2016
Michel Bernard GROSBOILLOT décédé le 23 mars 2016
Jean SCHWALM décédé le 3 mai 2016
René BAULMONT décédé le 15 mai 2016
Dominique RIVOAL décédé le 6 juin 2016
Marthe PELTIER ép. BAULMONT décédée le 4 juillet 2016
Christiane BRINGARD décédée le 31 juillet 2016
Laurence JEAND'HEUR ép. TOURNIER décédée le 4 août 2016
Roger HECK décédé le 8 août 2016
Monique BROUQUE ep. PELTIER décédée le 22 novembre 2016
Robert GRUEBER décédé le 22 novembre 2016

Mariages :

Aurore ZUMKELLER et Thomas VERDIERE mariés le 16 avril 2016
Sandra NAEGELEN et Jérémy LIEVIN mariés le 23 avril 2016
Audrey SCHNOEBELEN et Sébastien MANARANCHE mariés le 23 juillet 2016
Joany CHANDELLO et Michaël DEGARDIN mariés le 20 août 2016

Le Conseil Municipal Enfants

Aperçu de l'année 2016

Les jeunes conseillers nouvellement élus se sont retrouvés samedi 9 janvier, au mille clubs, pour discuter des différents projets pour l'année 2016.

16 janvier

Participation aux vœux du maire.
Sandy, Tanguy et Damien, anciens conseillers, ont présenté le Conseil Municipal Enfants et ont expliqué leurs actions.

19 mars

Distribution de primevères colorées aux personnes seules âgées de plus de 80 ans.
Beaucoup de personnes âgées vivent encore à leur domicile. Elles ont écouté le poème des enfants avec attention et étaient heureuses de rompre un moment leur solitude pour discuter avec les jeunes.

7 mai

Accueil du Colonel BERMOT.
Il y a plus de 71 ans, le Colonel BERMOT, comme René SALAS, a participé à la libération de notre village. Il a revu avec émotion les différents lieux qui l'avaient marqué.
Une cérémonie a eu lieu devant le monument aux morts. Manon, Zakaria et Cyprien ont remercié les trois vétérans présents avec un texte de Jean GOUGON dont voici un extrait :

« Comme nous, vous avez été jeunes
Et pleins d'insouciance
Mais à 20 ans, la Liberté
Est venue vous chercher
Pour vous dire :

« Je suis en train de mourir.
Viens me sauver ».

Et vous avez répondu à son appel.
Vous vous êtes levés
Pleins de courage et d'ardeur,
Vous vous êtes entraînés,
Jour après jour, pour le jour J
Et un matin de novembre, vous êtes arrivés
Par les sentiers de la montagne
Et vous avez combattu
De toute votre âme d'homme libre
Pour notre liberté à nous

Et à vous, Messieurs les Vétérans
Qui, ici, avez offert votre bravoure
Et vos plus belles années, je dis :
« NOUS SOMMES VOS FILS, FILS ET FILLES DE LA LIBERTÉ
Qui aujourd'hui vous disent : MERCI ».

8 mai

Cérémonie commémorative de la fin de la deuxième guerre mondiale.
Manon, Kilian et Tom ont lu le message de l'union française des associations de combattants.
« La France se souvient aussi de ces actes de sauvagerie qui l'ont frappée à plusieurs reprises au cours de ces mois passés et qui resteront gravés à jamais dans sa mémoire collective. La

Le Conseil Municipal Enfants (suite)

France, saisie d'effroi, a pris conscience que cette paix et les valeurs humanistes qui sont les siennes sont particulièrement fragiles ».
Comme chaque année, les « Morts pour la France » de nos trois villages (ÉTUEFFONT, PETITMAGNY, LAMADELEINE) ont été cités et la Marseillaise a retenti.
Zakaria, Cyprien et Yseline ont expliqué l'origine de notre hymne national.

19 mai

Rencontre en mairie avec des Burkinabés venus au FIMU. Alphons KABORÉ et Brahima SIMPORE ont apporté des photos du Burkina et ont répondu aux questions préparées par les jeunes.

2 juillet

Sortie de fin d'année avec pique-nique à la base de loisirs.

24 septembre

Visite des captages de Malvaux
Le groupe de pilotage et les jeunes conseillers se sont joints aux élus d'Étueffont pour visiter le champ captant de Malvaux et les différents bâtiments du syndicat des eaux.
Hervé GRISEY et Gilles MAGNY ont guidé cette visite très intéressante.
À Malvaux, nous nous sommes rendus à pied vers la zone de captage car il est interdit de se garer dans ce secteur protégé. Le salage des routes et l'élevage d'animaux en amont sont également proscrits.
Hervé nous a expliqué que le site pour un captage d'eau est exceptionnel. Il y a 100 000 ans un glacier était présent dans ce cirque de Malvaux. Sur une profondeur de 30 m, sable et graviers ont été accumulés. La roche du cerf située en aval est un barrage naturel. C'est ce qu'on appelle un verrou glaciaire.

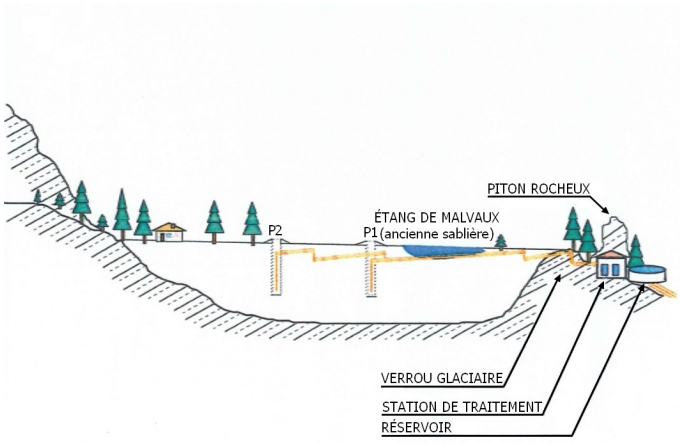

L'eau captée est distribuée à 14 villages, ce qui représente 12 000 habitants. Le puits fournit 3 500 m^3 d'eau par jour. Des piézomètres sont installés à plusieurs endroits pour vérifier le niveau de la nappe.
Nous sommes allés en aval visiter la salle des réservoirs où l'eau est rechargée en calcaire pour augmenter le PH grâce à des algues fossilisées venues d'Islande. À Malvaux, l'eau passe entre des roches granitiques, il faut donc la recharger en calcaire pour qu'elle soit moins agressive.
Nous avons terminé la visite par la maison du syndicat des eaux de Giromagny où des ordinateurs permettent de connaître les problèmes éventuels du réseau qui compte 140 km de tuyaux. Ces derniers sont maintenant en polyéthylène et donc moins atteints qu'autrefois par la corrosion.
Le syndicat des eaux a été créé en 1950 et l'eau est arrivée au robinet dans toutes les communes en 1960.

6 novembre

Bourse aux jouets à l'EISCAE.

11 novembre

Participation à la commémoration de l'armistice avec lecture de textes.

17 décembre

Distribution des colis de Noël aux personnes de plus de 70 ans.
Pendant l'année, les enfants ont travaillé également par deux sur le patrimoine de la commune et son histoire. Ils ont trouvé beaucoup d'informations dans les archives de la mairie et sur les cartes postales d'Alain HUMBERT.

Zoom sur l'école de la Forge : année 2015-2016

Le nom de l'école

Un mercredi, les maîtresses ont réuni les élèves dans une classe. Les élèves ont regardé différentes photos d'école, ils ont remarqué :

- les mots liberté, égalité et fraternité ;
- des noms : Victor Hugo, etc.

Les élèves en ont déduit que leur école n'avait pas de nom ni de plaque : liberté, égalité, fraternité.

Alors les élèves ont décidé de :

- donner un nom à l'école ;
- repeindre le préau en tag avec l'inscription liberté, égalité, fraternité et le nom de l'école.

Les élèves ont proposé différents noms puis ils ont voté 2 fois pour choisir le nom entre :

- l'école de la forge,
- l'école des hirondelles,
- l'école des frères lumières,
- l'école des mômes et du colibri.

C'est le nom « **L'école de la Forge** » qui l'a remporté.

Interview de Léandre des CM1-CM2 et Clément des CE1-CE2

Léandre : « je trouve que le nom de l'école est très bien ».

Clément : « Je l'aime bien ».

Ouf, ça transpire !

À l'école d'Étueffont, les élèves pratiquent des cours de hip-hop au mille clubs ou à l'EISCAE, avec Maâti El Omari, dans le but d'apprendre à s'exprimer en dansant.

Les classes de Mme Lavaux et Mme Lorenne ont commencé depuis le 6 janvier 2016, tous les mercredis matin.

Les classes de Mme Duguet et Mme Simon les pratiquent depuis le 21 mars 2016 tous les lundis après-midi à l'EISCAE.

Les CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 feront un spectacle de fin d'année. Ils ont montré aux parents toutes les chorégraphies apprises durant l'année 2016.

Les cours commencent par un échauffement, puis ils répètent des chorégraphies, en apprennent des nouvelles et enfin ils finissent par des étirements.

Maâti est un champion du monde de hip-hop semi professionnel et champion d'Europe de breakdance.

Toute l'école est ravie de faire des cours de danse avec Maâti !

Yséline Bey

Zoom sur l'école de la Forge : année 2015-2016

L'envers du décor

Le 15 janvier, les classes de CM1 / CM2 et de CE2 / CM1 d'Étueffont ont visité le Granit. Le Granit est un théâtre qui se situe à Belfort. Ils ont vu les loges où les comédiens se préparent. Elles sont toutes petites. Il y a une petite table où ils se maquillent. Devant, il y a un miroir avec des lumières au-dessus pour faire comme sur scène.

Les élèves ont aussi visité l'exposition se nommant "**No bacon anymore**".
Les artistes de cette exposition ont choisi de présenter des œuvres différentes autour d'une situation "post apocalyptique".
Il faut imaginer qu'une catastrophe a eu lieu : deux clans d'enfants ont survécu et inventent des déguisements, des armes, des cabanes, etc.

Manon Gesser

Chez les petits mômes

La classe de CM1 / CM2 est allée chez les maternelles d'Étueffont : le vendredi 20 novembre 2015.
Ils sont allés présenter une Charte :
« Citoyenneté à l'école ».
Cette charte explique : citoyenneté / le bon comportement à l'école.
Ils ont lu et expliqué leur Charte avec du théâtre et des vidéos qu'ils ont inventés eux-mêmes.

Les scènes de théâtre ainsi que les vidéos présentaient ce qu'il fallait faire et ne pas faire.
Les CM1-CM2 ont proposé une activité aux Grandes Sections.
Les maternelles devaient trier des photos selon que le comportement était bon ou pas. Ils ont tous réussi.
Les enfants de maternelle ont adoré le projet.

Anna GRASSELER

La rencontre USEP d'athlétisme

Nous étions un vendredi 10 juin, un jour spécial : c'était le jour de la sortie U.S.E.P. Nous devions faire huit activités ! Quand nous sommes arrivés au stade, nous avons rencontré d'autres équipes : de Roppe, de Reppe, de Vescemont, d'Auxelles-Haut. Quand ils sont arrivés, le Monsieur de l'USEP (Pascal) nous a expliqué les règles. Après, on a fait quatre tours de terrain. Quand on a fini j'étais épuisé ! Puis, nous sommes allés à la vitesse : il fallait faire 40 m le plus rapidement. Ensuite, nous avons fait le 40 m haies : il fallait courir rapidement en sautant les haies mais il y a trop d'activités pour toutes les dire. Puis, nous avons mangé et j'ai discuté. Après le repas, nous avons continué les activités et c'était fini. Il y avait un goûter mais les autres équipes ne pouvaient pas le faire : ils devaient partir. En tout cas, le sentiment que je ressens c'est un sentiment de bonheur.

Service civique, la commune s'engage

A) GÉNÉRALITÉS

Prévu par la loi du 10 mars 2010, le service civique a touché plus de 87 000 jeunes en près de cinq ans. Il constitue une priorité pour la Nation puisque l'ambition est de proposer une mission de service civique, dès que possible à chaque jeune qui voudrait s'engager (150 000 volontaires par an).

L'engagement de Service Civique est destiné **aux jeunes de 16 à 25 ans**. Il s'agit d'un engagement volontaire pour une durée de 6 à 12 mois pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général, dans un des neuf domaines d'interventions reconnus prioritaires pour la Nation : solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, sport, environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire, intervention d'urgence ;

- représentant **au moins 24 heures hebdomadaires et pouvant aller jusqu'à 35 heures ;**
- donnant lieu **au versement d'une indemnité prise en charge par l'État (470,14 €) et d'un soutien complémentaire, en nature ou argent, pris en charge par la collectivité d'accueil (106,94 €), pour un total par mois de 577,08 €.**
- ouvrant droit **à un régime complet de protection sociale financé par l'État** ;
- pouvant être effectué auprès d'un organisme à but non lucratif ou de personnes morales de droit public, en France ou à l'étranger.

L'objectif de l'engagement de service civique est à la fois de mobiliser la jeunesse face à l'ampleur de nos défis sociaux et environnementaux, et de proposer aux jeunes de 16 à 25 ans, un nouveau cadre d'engagement, dans lequel ils pourront mûrir, gagner en confiance en eux, en compétences, et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel.

Il a également pour objectif d'être une étape de vie au cours de laquelle des jeunes de toutes origines sociales et culturelles pourront se côtoyer et prendre conscience de la diversité de notre société.

Loin du stage centré sur l'acquisition de compétences professionnelles, **le service civique est donc avant tout une étape de vie d'éducation citoyenne par l'action,** et se doit d'être accessible à tous les jeunes, quelles qu'aient été leur formation ou leurs difficultés antérieures.

B) LE DISPOSITIF À ÉTUEFFONT

La commune vient d'obtenir un agrément pour accueillir **2 jeunes pour une durée initiale de 8 mois. Les missions** qui leur seront confiées, **sous la houlette de deux tuteurs** et dont les termes restent à préciser et à valider par le conseil municipal, s'articuleront autour de deux thèmes :

- **le renforcement des politiques environnementales conduites par la municipalité ;**
- **le développement de la solidarité intergénérationnelle.**

Une campagne de recrutement **sera lancée prochainement et concernera au premier chef les jeunes de la commune.** Un élargissement du périmètre de recrutement sera opéré en cas d'absence de candidature d'un / d'une jeune du village. Vous pouvez d'ores et déjà manifester votre intérêt auprès du secrétariat de mairie, en attendant une prise en compte ferme et définitive de votre candidature.

En bref...

70ème anniversaire de la libération du village : Un DVD retraçant les moments marquants de cette journée sera désormais disponible à la mairie. Vous pourrez y voir des extraits de la cérémonie d'hommage organisée au monument aux Morts, le film complet de la table ronde qui s'est déroulée l'après midi, quelques photos prises lors de cette journée et une copie de l'émission diffusée le même jour et consacrée au village.
À réserver au secrétariat de la mairie.

Sortie personnes âgées : Le 17 septembre 2016, 70 personnes ont pris le bus pour un périple en Forêt Noire : au programme, le Titisee avec promenade en bateau sur le lac et repas dans une auberge locale, le village de Sankt Peter et sa magnifique église baroque. Le retour s'est fait vers 18 h 30 après une journée magnifique.

Embauches estivales : Cet été, 6 jeunes gens sont venus prêter main forte à nos employés communaux, **Valentin PROBST, Magalie LAMBERT, Pierre RAYMOND, Perrine MARTIN, Claire PEDRINA, et Florian GRAS.** Qu'ils soient remerciés pour leur implication et leur volonté de travailler !

Les permanences des infirmières sont :

Du lundi au vendredi : 7h30 - 9h30

sur RDV le samedi matin.

Renseignement : 03.84.54.67.79.

Les consultations du Docteur Chevrolet
Maison médicale - 2 bis rue de l'Usine :

Lundi : 8h30 - 11h et 16h-18h30 (consultation libre)
Mardi : 8h30 - 11h et fermé l'après midi
Mercredi : 8h30 - 11h et 16h-18h30 (consultation libre)
Jeudi : 8h30 - 11h et 16h-18h30 (consultation libre)
Vendredi : 8h30 - 11h (consultation libre) et sur RDV l'après midi
Certains samedis : 8h30 - 11h (consultation libre)

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE

Horaires d'hiver : du 1er octobre au 31 mars

Lundi : Fermé
du mardi au vendredi : de 9h00 à 12h00
et 13h30 à 16h00
le samedi : non stop de 9h00 à 17h00

Horaires d'été : du 1er avril au 30 septembre

Lundi : Fermé
du mardi au vendredi : de 9h00 à 12h00
et 13h30 à 18h00
le samedi : non stop de 9h00 à 18h00

Les infos de la mairie

Règlementation du bruit : Les travaux de bricolage ou de jardinage comme la tonte, le débroussaillage, l'élagage, le bois de chauffage, etc. **peuvent être effectués** :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

L'incinération des végétaux : L'arrêté préfectoral n° 2012191-0002 interdit quelle que soit la saison de brûler les végétaux à l'air libre.

Urbanisme : Suite à la décision des élus en date du 18 juillet 2016 (délibérations n°71, 72 et 73), nous vous rappelons qu'il y a lieu de déposer en mairie et ce pour l'ensemble du territoire communal :

- **une déclaration préalable pour les ravalements de façade, la pose de clôture,**
- **un permis de démolir pour toute démolition,**

ceci afin de garantir une évolution harmonieuse du bâti sur la commune.

Autorisation de sortie du Territoire :

Suite à la parution du décret n°2016-1483 du 2 novembre 2016 au journal officiel et **à compter du 15 janvier 2017, les autorisations de sortie du territoire seront rétablies** pour tout départ à l'étranger d'une personne mineure non accompagnée de la personne ayant l'autorité parentale. Renseignements en mairie

Inscription sur les listes électorales :

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, vous devez être inscrits sur la liste électorale.

Pour cela, **avant le 31 décembre 2016**, rendez vous au secrétariat de la mairie muni :

- d'une pièce d'identité,
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Signaux d'alerte : nous vous rappelons les significations des signaux d'alerte émis par notre sirène :
En général, le premier mercredi du mois, un test direct est effectué (60 secondes de sonnerie).

- **60 secondes de sonnerie** : catastrophe naturelle (inondations, tempêtes),
- **1 minute et 41 secondes de sonnerie + 5 secondes de silence + 1 minute et 41 secondes de sonnerie + 5 secondes de silence + 1 minute et 41 secondes de sonnerie** : alerte nationale (alerte nucléaire, risques biologiques, etc.),
- **30 secondes de sonnerie** : signal de fin d'alerte nationale.

En cas d'alerte nationale, une seule source d'information : la radio

Mettez-vous immédiatement à l'écoute de France Inter ou de France Info. C'est par ce moyen que vous recevrez les informations sur la nature du risque, ainsi que les premières consignes. Le cas échéant, ces informations seront également diffusées sur les radios locales.

Les infos de la mairie

Recensement citoyen obligatoire

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire, etc.). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Les Français non recensés dans les délais légaux (entre leurs seize ans et les trois mois qui suivent) pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement.

La démarche à suivre est très simple : il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille.

Plus d'information sur www.defense.gouv.fr/jdc et sur l'application mobile « Ma JDC » téléchargeable gratuitement sur smartphone.

Déclarez vos ruches :

Du 1er septembre au 31 décembre 2016, vous devez déclarer toutes les colonies d'abeilles détenues, qu'elles soient en ruche, ruchette ou ruchette de fécondation.

Vous pouvez dès à présent les déclarer en ligne : *mesdemarches.agriculture.gouv.fr*

FNAIM

Ghis Immobilier

"La garantie d'une transaction en toute sérénité"

13 place du Général de Gaulle
90110 Rougemont le Château

03 84 27 63 02

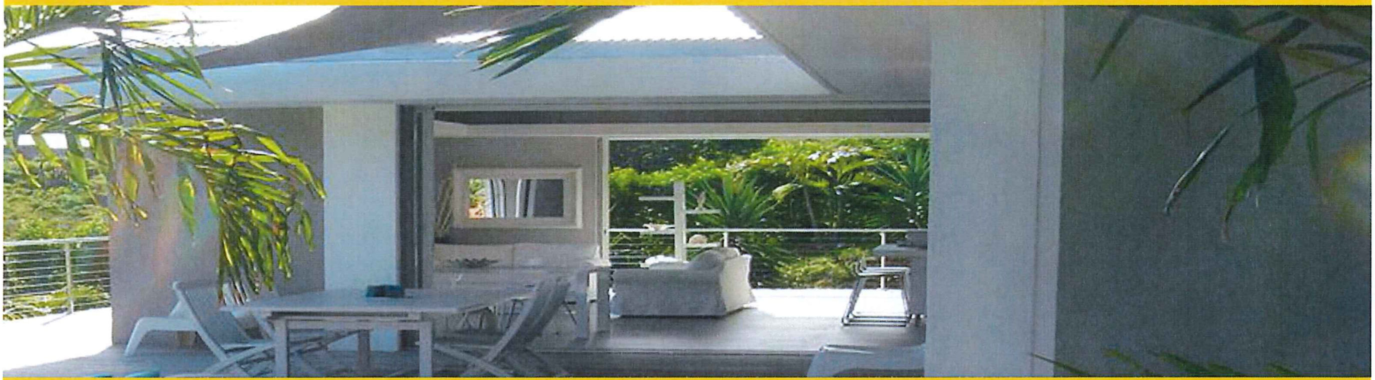

Ghis Immobilier intervient dans votre commune et vous propose :

Une évaluation réelle de votre bien

COUPON REPONSE A NOUS RETOURNER

GHIS IMMOBILIER

13 Place du Général de Gaulle 90110 ROUGEMONT LE CHATEAU

ghis-immobilier@orange.fr

- ✂

NOM : .... Prénom : ....

Adresse : ....

Code postal : ....Ville : ....

Tél domicile : ....Tél portable : ....

Ne pas jeter sur la voie publique

RENDEZ-VOUS ASSURE SOUS 48H (A réception de ce courrier)

GALIAN Garantie financière : 120 000 € SARL – RC BELFORT 483 609 194 Transaction Carte Professionnelle n° 90-0012 délivrée par la Préfecture de Belfor

www.ghis-immobilier.fr

location - vente - choix - conseil

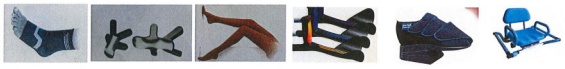

Matériel médical

Chantal Edus
6, rue de Giromagny
90170 Etueffont
tel: 03 84 54 62 26

tout pour la sortie hospitalière et le maintien à domicile

contention - orthopédie - prise de mesures

www.crea-habitat.com

Créa'HABITAT

Un seul Homme pour toutes vos envies de rénovation

Votre artisan vous accompagne
pour tous vos projets d'aménagement intérieur
de la conception à la réalisation

Simplifiez-vous les travaux

Contactez Pierre Edouard PELTIER au
03 84 27 18 82
90170 ETUEFFONT

"Aux Senteurs du Fayé "

Créations florales – toutes occasions - Cadeaux
Espace Deuil - Articles Funéraires

3, grande rue
90170 ETUEFFONT
Tél/fax 03 84 54 64 08
www.aux-senteurs-du-faye.com

Commande et Paiement à distance CB

florajet

Les vêtements
Pistolet

90170 ETUEFFONT
Tél. : 03 84 54 62 30

CALENDRIER DES

	JANVIER		FÉVRIER		MARS
1	*Jour de l'an*	1		1	
2		2		2	
3		3		3	
4		4	**Loto** : Comité des fêtes d'Étueffont et Élan - EISCAE	4	
5		5	**Marché de terroir** - parking de l'EISCAE	5	**Marché de terroir** - parking de l'EISCAE
6		6		6	
7		7		7	
8		8		8	
9		9		9	
10		10		10	
11		11		11	**Carnaval** : La Récréactive
12		12		12	
13		13		13	
14	**Vœux du Maire** - EISCAE	14		14	
15		15		15	
16		16		16	
17		17		17	
18		18		18	**Concert Philipp'Savana** : Val Fleury -- EISCAE
19		19		19	
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					
31					

MANIFESTATIONS

	AVRIL		MAI		JUIN
1		1		1	
2	**Marché de terroir** - parking de l'EISCAE **Ouverture de la Forge Musée** (démonstration)	2		2	
3		3		3	
4		4		4	**Marché de terroir** - parking de l'EISCAE
5		5		*5*	*Lundi de Pentecôte*
6		6		6	
7		7	**Marché de terroir** - parking de l'EISCAE (vente de fleurs)	7	
8		8	Commémoration - Monument aux Morts	8	
9		9		9	
10		10	**Vente de fleurs** : Val Fleury	10	
11		11		11	**Repas des chasseurs** : ACCA - base de loisirs **Les puces des couturières** - forge musée
12		12		12	
13		13	**Mise en jardinière** : Val Fleury - garage communal	13	
14		14		14	
15	**Chasse aux œufs** : La Récréactive - Base de loisirs	15		15	
16		16		16	
17	*Lundi de Pâques*	17		17	**Étueffont et tu fonces / Feu de la St Jean** : Comité des fêtes - base de loisirs
18		18		18	
19		19		19	
20		20	**Journée citoyenne** - parking de la piscine **Nuit des musées** : Forge Musée	20	
21		21		21	**Fêtes de la Musique** : comité des fêtes - stade
22		22		22	
23		23		23	
24		24		24	**Fête de fin d'année** : La Récréactive - stade
25		*25*	*Jeudi de l'Ascension*	25	
26		26		26	
27		27		27	
28		28		28	
29	**Repas de printemps :** Val Fleury - EISCAE	29		29	
30		30		30	
		31			

s.a.r.l. MOREL

Toitures MOREL

Franche-Comté . Alsace

Du pavillon au monument historique

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE

Z.A. La Lainière - 11 Avenue de Schwabmünchen - BP12 - 90200 GIROMAGNY

Tél. : 03 84 27 10 72 - Fax : 03 84 29 56 25 - E-mail : toiture.morel@wanadoo.fr

Entreprise certifiée "Qualibat"

sarl Eglinger

Peinture - Papier peint
Décoration - Isolation
Ravalement de façades
Revêtement murs et sols
Plaque de plâtre

16 rue de Rougemont - 90170 ETUEFFONT
Tél/Fax 03 84 54 63 28 - Port 06 63 79 25 49
Email : christian.eglinger@akeonet.com

Portable : 06 98 73 21 45

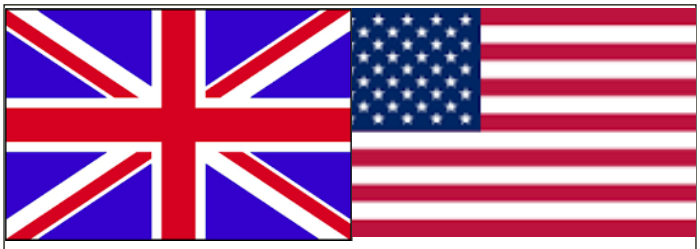

- Vous voulez rafraîchir votre anglais,
- Être plus à l'aise pour parler,
- Comprendre et tenir une conversation ?

Rejoignez-nous pour un cours hebdomadaire, en petits groupes,

Cours de 1H30, en soirée.

Gabrielle STAUB, 06 44 93 20 31

Denis RIETZ

Serrurerie Métallerie

26 Grande Rue
90170 Etueffont
06 84 81 72 13
denis-rietz.serrurerie-metallerie@orange.fr
Retrouvez moi sur Facebook

HANDIBAT

MAITRE ARTISAN

CAFÉ/CONCERT « CAFE DE L'ÉTOILE »

5 rue de Giromagny 90170 ÉTUEFFONT
TEL : 03.84.54.67.40

Ouverture :
du lundi au jeudi de : 8h30 à 23h
le vendredi et le samedi : 8h30 à 2h
le dimanche : 9h à 23h

Soirées à thèmes :

belote ,concert, karaoké

Menuisier - Ébéniste
Ludovic DIDIER

Artisan Fabricant

ARTISAN

Menuiserie bois
Intérieur et extérieur
Agencement
Fabrication Mobilier
Tel : 03 84 54 60 27

Entreprise
Ludovic DIDIER
13 rue de la combe
90 170 ETUEFFONT

PCPM menuisier-plaquiste
entreprise de rénovation

philippe CHARLES
13 rue de rougemont
90170 ETUEFFONT
tel . 06 01 40 62 58

RGE ECO artisan
La nouvelle énergie du bâtiment

philippecharles90@gmail.com
site : www.plaquiste-belfort-pcpm.fr

neuf et rénovation..devis gratuit
aménagement de combles.

pose de menuiseries .
aménagement de combles .
plaques de plâtre .
isolation intérieure .

Boulangerie HUMBERT Xavier

7 Grande Rue—90170 ÉTUEFFONT

Adeline et Xavier HUMBERT, ainsi que toute l'équipe de la boulangerie vous accueillent :

Du mardi au samedi De 6 H 30 à 12 H 30
et de 15 H 00 à 19 H 00
Ainsi que le dimanche de 6 h 30 à 12 H 30

Retrouvez chaque jour notre large gamme de pains : Baguette, Banette, 1900 ainsi que nos pains spéciaux : O' Maïs, Épeautre, Viking, Moisson, Complet, Seigle, Céréales, Cœur de lin, etc.

Nous vous proposons également des produits d'épicerie, des fruits et légumes, du gaz, des journaux ainsi que des chocolats et des gâteaux de bonbons (sur commande).

Parole aux associations

Le Val Fleury

Nous sommes une douzaine de bénévoles, aidés par les employés municipaux et les élus de la commune : nous choisissons fleurs et couleurs et plantons les massifs, les bacs et les jardinières tout au long de nos rues. De mai à octobre, nous surveillons et nettoyons, régulièrement et inlassablement...

Malgré des conditions météorologiques difficiles encore cet été, nous avons eu de belles plantations et nous sommes heureux de vous informer que le jury de la Route des Villages Fleuris nous a décerné un 1er prix pour le fleurissement de l'été 2016, mais aussi un 1er prix pour les décorations de Noël 2015 !

Cette année encore, nous tenons à remercier les fidèles participants à nos repas de printemps et d'automne, qui nous aident à pérenniser nos actions de fleurissement. Et le fleurissement, c'est aussi la recherche de plantations plus durables (vivaces, stockage d'hiver, semis et entretien de la serre), de nouveaux « équipements » (forgeron du rond-point du centre du village). Nous nous efforçons d'améliorer toujours notre bilan en eau et intrants, et de protéger insectes et diversité.

Voici notre CALENDRIER pour l'année 2017 :

18 mars 2017 : concert de Philipp'Savana à l'EISCAE
2 avril 2017 : vente de graines
29 avril 2017 : repas de printemps
7 mai 2017 : marché aux fleurs
10 mai 2017 : vente de fleurs (commandes auprès de l'association)
13 mai 2017 : matinée de mise en jardinières et installation
20 mai 2017 : journée citoyenne : plantation des massifs
21 octobre 2017 : repas d'automne.
24 novembre 2017 : assemblée générale.

Aidez-nous à conserver le plus important pour nous : pérenniser notre action et élargir le cercle des bénévoles pour continuer à offrir un village agréable à tous. N'hésitez pas à nous contacter pour participer à nos actions, nous apporter d'autres projets ou idées.

Contactez-nous au 0622854537, au 0644932031 ou au 0384547056.

Parole aux associations (suite)

La ligue contre le cancer Belfort - Montbéliard… communique

Les motards passeront parmi nous le samedi 29 avril 2017 entre 15h30 et 17h15.

Un point de vente sera organisé sur le parking de l'EISCAE.
La somme récoltée servira à l'achat d'appareils divers en faveur de l'hôpital Belfort - Montbéliard.

Merci pour l'accueil que vous allez leur réserver.

Venez nombreux !

Comité des fêtes

Comité des FÊTES Étueffont

vous donne dès à présent quelques rendez-vous pour 2017 :

Samedi 04 février à partir de 20h à l'EISCAE
Loto gastronomique en partenariat avec ÉLAN, l'association Sport Santé d'Étueffont

AG **en mai pour son Assemblée Générale :** venez nous retrouver pour participer aux manifestations, réfléchir avec nous aux prochaines animations. En devenant membre vous pourrez enrichir ce petit noyau et faire que notre village vive et s'anime encore plus.

Samedi 17 juin à partir de 16 h à la Base de Loisirs :
Après-midi famille « **Étueffont et tu fonces** » manifestation sportive, ludique et culturelle. Tous peuvent jouer entre amis, en famille ou s'associer sur place à des solitaires afin de constituer des équipes de jeux. Les gagnants sont récompensés !!!

En soirée : Feux de la Saint Jean deuxième édition et soirée dansante

Mercredi 21 juin :
Fête de la Musique

Dimanche 27 août de 8h à 18h
« Vide greniers » vers le terrain de foot
Plateaux repas, buvette, grillades, glaces et animations diverses

Si le cœur vous en dit, venez nous rejoindre !
comitedesfetes.etueffont@gmail.com
Président : Jean GONNIN – tél : 06 07 19 04 56
Secrétariat : Françoise NDONGUE et
Dominique GRISEY – tél : 06 63 26 04 88

D'autres projets que nous ne manquerons pas de vous communiquer, sont en réflexion…

Paroles aux associations (suite)

Quoi de neuf à l'ASNT ?

Depuis début septembre le championnat a repris ses droits. Ainsi tous les quinze jours, deux rencontres se déroulent sur le stade de la commune, si les conditions météorologiques le permettent.

Cette année encore, nous avons des équipes dans toutes les catégories depuis les U7 jusqu'aux seniors et vétérans.

En ce qui concerne les équipes jeunes U7 à U13, les rencontres se déroulent sous forme de plateau.

Pour les plus grands U15 à U19, nous sommes partie prenante du Groupement du Ballon (Giro-Lepuix – ASNT).

Pour la saison 2016-2017, nous avons enregistré une très forte augmentation des licenciés, cela est peut être en rapport avec les excellents résultats de l'équipe de France.

Très prochainement des membres du club viendront vous proposer notre calendrier annuel . Nous espérons qu'un accueil chaleureux leur sera réservé.

Si vous vous sentez un bénévole averti, et que vous aimez le foot, peu importe votre âge, vous pouvez nous rejoindre, soit en qualité de dirigeant, ou joueur, vous serez les bienvenus.

Notre dévoué secrétaire se fera un grand plaisir de vous fournir les renseignements utiles.

ÉLAN Gym Santé

2016-2017 est la 26e année d'existence de l'association ÉLAN.

Ce symbolique anniversaire de 25 ans a été fêté le samedi 22 octobre avec les adhérents. Soirée tartes partagées et démo Country. Nos plus jeunes adhérentes nous ont fait le plaisir d'une démo Zumba. Un grand merci à elles. À travers leur présence nous voyons que même si la vie associative reste un exercice difficile car nous constatons que les adhérents pris par une vie tourbillonnante sont peu disponibles pour du bénévolat, leur présence donc, laisse entrevoir leur intérêt pour des moments convivaux et de partage. Notre association regroupe quelques 150 personnes parmi lesquelles un « noyau dur » d'une vingtaine de bénévoles répondant « présent » à nos appels.

Grâce à ce noyau, nous avons pu participer à l'organisation du **Forum des Associations** le 3 septembre dernier qui s'est déroulé à l'EISCAE sous l'égide de nos Élus du nouveau canton. L'énergie commune du Val Fleury, du Tennis Club d'Étueffont et d'ÉLAN fit de ce samedi une belle journée de rencontres.

Notre engagement à ÉLAN est porteur des valeurs associatives de partage, de communication et bien sûr porteur de la volonté de promouvoir le sport santé à travers les activités que nous proposons.

Cette année, ÉLAN ouvre 10 créneaux horaires déclinant 6 types d'activités :

Cours de Sylvie :

Gym Bien Être : Sur fond de musique Zen : *enchaînement* d'exercices lents, associés à la respiration, étirements, éducation posturale pour retrouver l'énergie vitale, éliminer les tensions, lâcher prise. Activité anti-stress pour retrouver l'équilibre corps-mental. Cours variés à partir d'une chaise et d'un tapis, petit matériel. Cette séance vise le bien-être personnel et l'épanouissement à travers une activité qui procure du plaisir en entretenant sa forme en compagnie d'autres pratiquants dans une ambiance conviviale.

Body balance **: *Cours postural zen, anti-stress***

Enchaînement d'exercices lents et amples,

Parole aux associations (suite)

associés à la respiration, pour retrouver le calme en soi en développant souplesse et mobilité du corps, en le tonifiant, en apprenant à « lâcher-prise » et à s'étirer.

Cours de Jean :

Gym Santé : La Gym Santé pratiquée en douceur reste un loisir : pas de compétition. Elle permet de développer ses capacités, de doser son effort et de constater ses progrès tout en restant à l'écoute de son corps, de ses rythmes et de ses besoins. À ce titre, Jean propose à chaque fois des exercices qui se déclinent selon les possibilités physiques de chacun. Chaque situation est donc adaptée en respect des compétences de chacun.

Les situations proposées ont pour objectif principal **l'équilibre musculaire** qui s'articule autour de deux axes : d'une part l'entretien et le renforcement de certains muscles ayant tendance à s'affaiblir et d'autre part l'étirement et l'assouplissement des régions du corps sujettes à l'enraidissement.

Danse Country : La country se danse sur tous les types de musique country : valse, cha-cha-cha, folklore irlandais, rock, pop... voire tango, rumba, charleston etc. Aujourd'hui, il existe plus de 2000 chorégraphies. Activité ludique à pratiquer en groupe, elle fait travailler l'ensemble des fonctions corporelles : la mémoire, l'équilibre, la gestion de l'espace, la souplesse, la fonction cardiovasculaire, bref c'est une discipline idéale pour entretenir sa santé.

CrossFit santé : ***Cours dynamique top-forme, entraînement physique complet*** pour développer l'endurance cardio-vasculaire, la musculation, la souplesse, la vitesse, l'agilité

Cours de Valérie :

Zumba : Le mot Zumba en espagnol signifie « bouger vite et s'amuser ». La Zumba est un programme d'entraînement physique combinant des éléments d'aérobic et de danse jazz. C'est un excellent exercice cardio-vasculaire, bénéfique pour le moral. Elle favorise la posture, le tonus musculaire, l'endurance, la coordination. L'objectif de la Zumba est de bouger et s'amuser, tout en se dépensant. Les chorégraphies s'inspirent principalement des danses latines (salsa, merengue, cumbia, reggaetón, kuduro, Flamenco …), mais aussi de styles variés comme le bollywood, la danse du ventre ou le swing.

Marche balade de Marie-Agnès :

La marche renforce le squelette et les articulations, limite les risques cardio-vasculaires, lutte contre le surpoids et l'obésité, libère la respiration, entretient les muscles, renforce le système immunitaire, fortifie le cerveau, diminue les accidents, redonne le moral et éveille les sens.

Deux trajets de balade sont proposés tous les mercredis à partir de 14 heures : un court et un plus long. Choix varié de promenades adaptées au public.

Outre ces activités nous proposons des conférences et ateliers d'initiation :

« **Initiation au tango argentin** », atelier animé par Jean de ZUTTER, qui a eu lieu le samedi 3 décembre de 14h à 17h au mille clubs.

Loto gastronomique : samedi 4 février à 20h à l'EISCAE en partenariat avec le comité des fêtes d'Étueffont.

« **Étirements pour sportifs** » conférence atelier animée par Jean DUBREU, en février.

« **Les clés de la minceur** » conférence animée par Éloïse DI FRANCO, diplômée naturopathe, en mars.

« **Tango argentin** » 4 ateliers de mars à juin si nombre suffisant d'inscrits.

« **Sensibilisation aux gestes de premiers secours** » conférence animée par la Sécurité Civile du 90, qui sera programmée prochainement.

Nous vous souhaitons une belle année active, zen et favorable à votre santé avec **ÉLAN**.

Contact : Dominique GRISEY (06 63 26 04 88)
elan.etueffont@gmail.com

Parole aux associations (suite)

Le pressoir d'Étueffont : saison 2

Saison 2016 du pressoir d'Étueffont.
L'association « le pressoir d'Étueffont » a pour but la transformation des ressources fruitières et apicoles et la mise en valeur des vergers de la commune.
Nos activités comprennent les sections ruchers, vergers et pressoir.
L'assemblée générale qui s'est tenue en début du mois d'avril a dégagé un bilan positif et qui nous a permis d'acheter les consommables indispensables au bon déroulement de la prochaine saison.

Section ruchers :
Au cours des dernières années, grâce à l'action de la commune, 10 ruchers supplémentaires ont été créés à Étueffont dont le rucher communal. Celui-ci se compose désormais de 4 ruches de type Dadant, deux sont en activité, les deux autres seront garnies d'essaims dès que nous serons en capacité de les capturer.

Section vergers :
Le bilan de l'année est intéressant.
Comme tous les ans, les arbres des trois vergers communaux ont été taillés : taille de formation pour les jeunes sujets et taille de régénération pour les arbres vieillissants.
Au printemps dix pommiers ont été plantés. Les variétés ont été choisies de façon à récolter des pommes convenant au jus pour alimenter le pressoir : deux en remplacement d'arbres morts dans le verger de la piscine, sept le long de l'allée menant au verger Mallet et un vers le terrain de foot.

Section pressoir :

Bilan de l'année : 33 tonnes de fruits et 20 000 litres de jus produits !

Si cette année vous n'avez pas pu faire presser vos pommes, nous souhaitons que cela soit possible à l'avenir. En cas de difficulté de transfert de vos fruits au pressoir, faites le nous savoir, nous pouvons vous aider.
Pour faire connaître l'association et renseigner les habitants de notre commune, et de celles avoisinantes, sur ses activités, nous participerons aux manifestations locales, telles que le marché du terroir, le vide grenier ou encore le forum des associations.

Vous pouvez venir acheter des bag in box de jus de pommes tous les vendredis de 19h à 20h à l'école primaire de la Forge jusqu'à épuisement du stock. Nous restons à votre disposition pour tout renseignement sur l'association (taille et greffe des arbres, rucher, vergers, etc.).
Vous pouvez aussi nous contacter par téléphone et par email. (Voir cadre ci-dessous).

Pour conclure nous tenons à remercier toutes les personnes qui participent et mènent à bien ce projet et nous souhaitons vous voir l'année prochaine.

Venez rejoindre notre association :
- En vous inscrivant lors des manifestations locales où nous serons présent.
- En nous laissant un message, soit par téléphone au 06 51 45 52 27, soit par mail à l'adresse pressoir.etueffont@gmail.com
- En nous écrivant à l'adresse suivante : Mairie, pour Le pressoir d'Étueffont, 1 rue de Rougemont - 90170 Étueffont.

Parole aux associations (suite)

L'association vend du jus de pommes au prix de 8 € les 5 litres.
Ceci grâce aux personnes qui ayant des vergers, nous ont permis de ramasser leurs pommes.
Qu'elles en soient remerciées et un grand bravo aux bénévoles qui ont ramassé et pressé environ 9 tonnes de fruits pour permettre à un plus grand nombre de profiter d'une boisson saine et respectueuse de notre environnement.

Jusqu'à épuisement du stock, vente :

- sur les marchés de terroir ;
- À la permanence de l'association, école primaire de la Forge, les vendredis de 19h à 20h.

Ça bouge à l'ACCA d'ÉTUEFFONT !

Un nouveau bureau est en place depuis l'été 2015.
Après un quart de siècle à la présidence de cette ACCA, Jean-Pierre FOESSEL a souhaité laisser sa place (il garde cependant le poste de trésorier adjoint).
Voici le nouveau bureau :

Joël MONNIER : président
François BINGLER : vice-président
Christophe PROBST : secrétaire
Nicolas IRÉNÉE : trésorier
Jean-Pierre FOESSEL : trésorier adjoint
3 gardes particuliers nous aident dans la gestion de notre ACCA : Jean-Paul FURSTER, Pascal HILDEFONSE et Julien HILDEFONSE.

Les activités de pêche ayant été suspendues pour cette année à la base de loisirs, nous n'avons pas pu organiser notre 10e week-end de pêche à la truite.
Nous nous sommes donc naturellement orientés vers une activité qui semblait intéresser notre village, un repas champêtre à base de sanglier.
Nous avons souhaité faire de ce repas un moment d'échanges entre les habitants qui se connaissent et se côtoient pour beaucoup d'entre eux.
C'est pourquoi nous avons volontairement ciblé la diffusion de nos « invitations » aux secteurs d'ÉTUEFFONT et PETITMAGNY.
Le choix de cette activité semble judicieux car les 150 places disponibles ont été réservées avant le 15 mai. Les trois sangliers de 50kg, préparés à la sauce « Pascal » ont été dévorés par tous les convives.
Le beau temps et la présence de l'association de tir à l'arc « Les Champs Fleury » qui nous a fait découvrir cette discipline au travers des nombreuses cibles (dont celles en 3D représentant de nombreux animaux), nous ont aidés au bon déroulement de cette journée.
Nous remercions tous les participants d'avoir partagé ce moment et particulièrement les épouses et enfants de chasseurs qui ont servi l'ensemble des repas.
Notre projet de construction de la cabane des chasseurs commence à prendre forme. Nous remercions la municipalité pour son support dans ce projet.
Concernant notre activité cynégétique proprement dite, nous avons commencé à installer sur le territoire de chasse, des chaises de tirs (postes de tirs surélevés) augmentant la sécurité de tous.
Nous nous efforçons pour la sécurité de tous et toutes, de poser des pancartes informant les promeneurs et vététistes de notre présence sur certains secteurs. Ces pancartes ne restent en place en ce qui concerne l'ACCA d'ÉTUEFFONT que pendant la battue conformément à la règlementation en vigueur sur notre département. Sachez que nous ne sommes pas les seuls chasseurs sur Étueffont (plusieurs chasses privées, sont également sur notre commune, toute ou partie). Les pancartes qui restent à demeure ne sont pas sur le territoire de l'ACCA. Il peut nous arriver d'oublier une pancarte auquel cas, si vous le souhaitez, vous pouvez nous la rapporter, mais seulement le lendemain de la battue). Notre regret est de constater que certaines pancartes disparaissent quelquefois.

À bientôt dans le bois !

Parole aux associations (suite)

La Récréactive

« LA FÊTE DU FAR WEST »

Le Carnaval du village, cette année sur le thème du Far West, est un moment convivial et festif ouvert à toutes les générations.

Si vous souhaitez nous aider ou proposer des animations n'hésitez pas à nous contacter.

Nos autres projets 2016/2017 :

Décembre 2016 :
vente de fromages et salaisons*

Avril 2017 :
chasse aux œufs / vente de chocolats*

Juin 2017 :
« Les écoles en fête »

*vente de fromages, salaisons, chocolats (bénéfices reversés aux écoles primaires et maternelles).

Contact :
larecreactiveetueffont@gmail.com

Réseau sociaux :

La récréactive - Etueffont -

Les associations

Bilan des subventions 2016

Dans le cadre des relations tissées avec les associations du village et des environs (au nombre de 19), la commune d'ÉTUEFFONT, comme les années précédentes, a versé des subventions.

Petit rappel : Cette subvention doit répondre à un « intérêt public local ». Elle fait suite à une demande de l'association auprès de la mairie. Cette année, le conseil municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes pour un montant global de 13 500 €.

Associations	Montant	Associations	Montant
Coopérative scolaire	1 000 €	A.C.A.B. (Athlétisme)	700 €
ACCA Étueffont (Chasse)	200 €	Prévention Routière	100 €
ASS Jeunes Sapeurs-Pompiers	200 €	Pressoir Étueffont	2 000 €
ASNT (Football)	1 900 €	Tennis Club Municipal Étueffont	600 €
Val Fleury (fleurissement du village)	3 750 €	Comité des Fêtes Étueffont	1 500 €
PEP 90 (Pupilles de l'Enseignement Public)	100 €	Fondation du Patrimoine (Verdun)	50 €
LA RÉCRÉACTIVE (association des parents d'élèves)	500 €	ÉLAN GYM SANTÉ (sport et loisirs)	150 €
CROIX ROUGE	250 €	Mobilibre (service à la mobilité)	100 €
LES RHAPSODS (chorale)	400 €		

GIROT ET FILS
B.T.P.
- TERRASSEMENT
- AMENAGEMENT
- RESEAUX
- DEMOLITION
90110 ROUGEMONT-le-CHATEAU
TEL : 03.84.23.07.85.

GIROT et Fils
90110 Rougemont-Le-Château
Pompes Funèbres
• Transport de corps
• Organisation des obsèques
• Articles funéraires
(Plaques, fleurs, lanternes)
• Funérarium
• Contrats obsèques
Marbrerie
• Caveaux
• Monuments funéraires
• Gravures - Photos
• Urnes
• Entretien
• Rénovation
de sépultures

Permanence téléphonique
24h/24 - 7j/7 au 03 84 23 07 85

Histoire

De l'école … à ÉTUEFFONT

Alors que l'enseignement dans les villes était assez généralisé auparavant, c'est seulement à partir du XVI^{ème} siècle que celui-ci se diffuse dans les campagnes car les prédicateurs de la Réforme croient beaucoup à l'importance de l'éducation pour la propagation de la foi évangélique. De son côté, l'Église catholique répond au Concile de Trente (1563) par les décrets encourageant les évêques et le clergé régulier et séculier à développer les écoles des paroisses. D'après l'ouvrage de M. REUSS « L'Alsace au XVII^{ème} siècle », toutes les villes et la majorité des villages étaient pourvues de leurs écoles primaires malgré les guerres violentes du siècle.

En dépit de l'indifférence d'une partie de la population rurale, l'école populaire prend vraiment racine au XVIII^{ème} siècle car l'influence des Lumières se renforce. Ainsi la moitié des enfants de la province était scolarisée en 1789, surtout les garçons. Le but principal de l'enseignement populaire était d'assurer une éducation chrétienne : la Déclaration de 1724 résume la politique royale : « … voulons qu'il soit établi, autant qu'il sera possible, des maîtres et des maîtresses d'école dans toutes les paroisses où il n'y en a point, pour instruire tous les enfants de l'un ou de l'autre sexe des principaux mystères de la religion catholique…. Comme aussi pour apprendre à lire et même écrire, à ceux qui pourront en avoir besoin. ».

Par la suite, l'arrêt de 1768 relève : « L'usage universel est que le préposé des communes choisisse le maître d'école après consultation du curé juge de la compétence du maître et son inspecteur ». À Étueffont, le maître dont l'école se trouvait dans l'ancienne cure à côté de l'église paroissiale est rémunéré une part en nature (le logement et le chauffage), une autre par la perception d'une rétribution par tous les habitants de la paroisse et également par les parents des enfants scolarisés (l'écolage).

Dans les villages catholiques comme le nôtre, un quart des enfants sait écrire à la sortie de l'école ; c'était la moitié des élèves dans les villages protestants réputés plus en avance. C'est seulement à la fin du XVIII^{ème} siècle que l'on se préoccupe du calcul (et encore l'Alsace faisait partie des provinces les plus en avance).

Dans les faits, la décennie révolutionnaire constitue une véritable catastrophe pour les institutions scolaires. Les textes législatifs nouveaux proviennent des deux têtes pensantes que furent LAKANAL et CONDORCET, tous les deux très hostiles à l'enseignement religieux et désireux d'introduire durablement des « habitus républicains laïcs » et d'imposer l'usage obligatoire du français ce qui, à Étueffont, heurtait la pratique des patois romans locaux comme dans tout l'arrondissement de Belfort.

Toutes les propositions et les décrets révolutionnaires n'ont eu que peu d'effet en Alsace faute de financements publics et de candidats car l'école républicaine, laïque et patriotique prônée par les gouvernements où l'on enseignait surtout « la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen » fut l'objet de résistances extrêmement fortes dans les campagnes. Les parents, nombreux, refusaient d'envoyer leurs enfants à « l'école sans Dieu » ainsi la décennie 1789-1799 constitua-t-elle une véritable régression.

NAPOLÉON BONAPARTE décida d'instaurer une nouvelle politique en matière de scolarité : l'ordre fut donné d'établir au moins un instituteur par commune rurale nommé par le Préfet sur proposition de la commune rurale sans financement, puis de créer une école normale à Strasbourg. Les élèves maîtres, mieux formés, seront également dispensés de service militaire. Le catéchisme n'est plus interdit, non plus que les dimanches et fêtes chrétiennes. De ce fait, le nombre d'écoliers progresse à nouveau d'où l'obligation pour la municipalité d'Étueffont de prévoir de nouveaux locaux sous la Monarchie de juillet (1830-1848) car la population avait beaucoup augmenté et par conséquent les besoins scolaires.

C'est ainsi que fut projetée la constitution d'une nouvelle école en 1842.

Les sources documentaires furent les suivantes :
Le dictionnaire historique des institutions de l'Alsace du Moyen Age à 1815 Lettre E,
Les archives de la commune d'Étueffont Haut 41 Ed 1M1 Ecole (1842).

Histoire (suite)

Construction de la nouvelle maison d'école

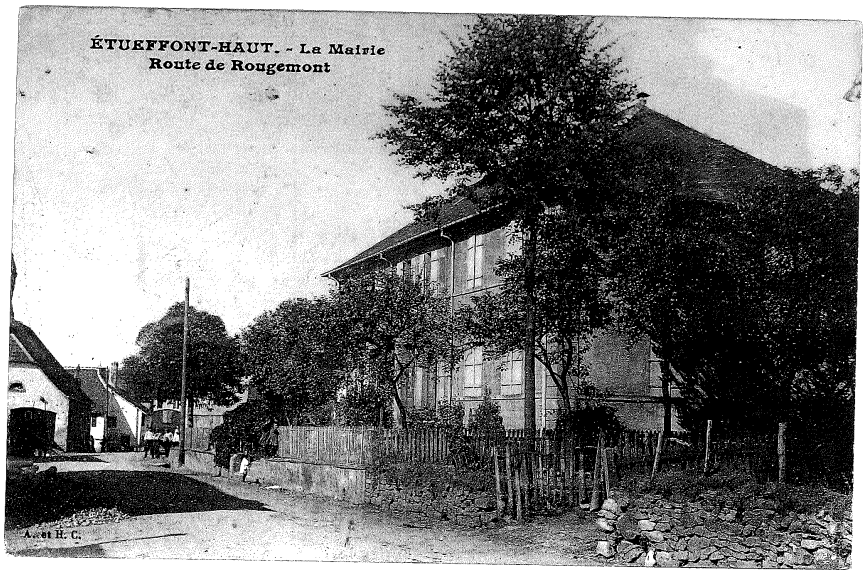

Le projet de construction a débuté le 9 mars 1842 alors que la commune d'ÉTUEFFONT HAUT avait une population de 836 habitants et appartenait au département du Haut Rhin (chef-lieu Colmar) et à l'arrondissement de Belfort. Le timbre royal apposé sur tous les documents officiels atteste que la France était gouvernée par le roi Louis Philippe. Le terrain acheté par la commune avait une superficie de 7 ares et 7 centiares. Il s'agissait d'un verger propriété de Monsieur Nicolas DIDIER, le Maire de l'époque, et de son épouse Catherine STEGER. Le contrat d'acquisition du terrain, pour le prix de 1 000 francs, a été signé le 7 juin 1842 chez le notaire royal François Xavier HOLDEN résidant à ROUGEGOUTTE.

Le procès-verbal d'adjudication pour les travaux communaux est daté du 9 janvier 1843. Le projet rédigé par Monsieur POISAT, architecte agréé, a été approuvé par Monsieur Le Préfet le 17 novembre 1842.

Le métrage général des travaux exécutés en construction de la maison d'école conformément à l'adjudication du 9 janvier 1843 et aux suppléments des 14 mai et 5 septembre de la dite année, tous approuvés par Monsieur Le Préfet et passés aux constructeurs SAUVAGEOT et JEANNENOT moyennant 3 % de rabais se montent à la somme de 16 086.17 francs.

Pour les travaux de construction, l'essentiel des matériaux étaient de provenance locale ainsi :

- Le sable de maçonnerie sera tiré de la rivière La Madeleine.
- Le ciment sera fait avec de vieux tuileaux provenant de débris de toitures.
- Le plâtre sera tiré de la Collonge.
- Les moellons ordinaires ainsi que la pierre de taille seront extraits des carrières d'Étueffont Bas et de Roppe.
- Les tuiles et les briques viendront des Errues.
- Les cailloux pour le pavage de la Commune.
- Les bois de charpente, en sapin et en chêne, des forêts de La Madeleine.
- Les fers seront tirés des forges de Belfort.
- Seule la vitrerie, le mastic, le goudron pour les bois auront une origine plus lointaine.

Pour mieux comprendre les différents tarifs apparaissant dans les devis d'adjudication, quelques exemples sont particulièrement intéressants :

- Ainsi pour la pierre de taille prise à la carrière proche, 1 mètre cube à la carrière valait 20 francs. En ajoutant le transport (à 600 mètres) le chargement et le déchargement par 4 ouvriers, le prix du mètre cube livré était de 22.32 francs.
- Pour les briques prises à Les Errues, l'achat à la briqueterie était de 26 francs pour mille. Le transport à 4 km de distance par une voiture à 5 colliers ainsi que la main d'œuvre amenaient le prix de revient de mille briques à 28.47 francs.
- Mille tuiles plates provenant des Errues coûtaient 28 francs et revenaient livrées à 30.47 francs.
- 100 planches en sapin de la forêt de La Madeleine de 6 mètres sur 0.33 mètre, après transport en voiture à 5 colliers et main d'œuvre coûtaient finalement 195.82 francs (les mêmes planches, en chêne cette fois : 367.05 francs).
- 100 kilos de fer en barres avaient un prix de 60 francs.
- Le sable ordinaire revenait à 2.13 francs le mètre cube.
- Le mortier de chaux à 9.22 francs le mètre cube.

Piscine intercommunale

La piscine intercommunale Béatrice HESS fait partie des équipements phares de la commune d'Étueffont et à juste titre de nombreux habitants de la commune sont interrogatifs vis-à-vis des évolutions observées récemment dans le fonctionnement de l'établissement.

Rappelons tout d'abord que la piscine est gérée par un syndicat intercommunal regroupant 41 communes. Sa mission principale est l'apprentissage de la natation pour les élèves des classes primaires de ces communes. À ce titre les communes contribuent au financement du fonctionnement (pour environ 250 000 €/an) via une dotation fixée par les statuts en proportion de leur population. Le conseil départemental, au titre des équipements structurants du département, contribue aussi au financement à une hauteur sensiblement équivalente fixée par convention. Sachant que les dépenses de fonctionnement courantes se sont élevées au cours des années passées aux environs de 700 000 €/an, 200 000 € auraient dû entrer dans la caisse chaque année en complément de ces contributions. Malheureusement cela n'a pas été le cas et, depuis plusieurs années, le budget de fonctionnement de la piscine présente un déficit structurel. Une partie de ce déficit a été comblée par une contribution exceptionnelle des communes en 2014 et l'autre partie a été masquée par des reports de factures d'une année sur l'autre.

Un audit de la chambre régionale des comptes réalisé sur les comptes de 2014 et 2015 a mis ce déficit au grand jour, et dans la foulée, le budget 2016 de la piscine a été mis sous tutelle de la préfecture. La situation a donc atteint un niveau critique et les marges de manœuvre se trouvent considérablement réduites. Depuis le début de l'année 2016 une nouvelle équipe de direction s'emploie donc à redresser la barre.

Trois axes de travail ont été étudiés, discutés et sont mis en œuvre.

Le premier, le plus évident et aussi le plus visible par les usagers, est celui de la maîtrise des dépenses. Sachant qu'une heure d'ouverture coûte environ 300 € et qu'il faut assurer plus de 100 entrées par heure aux tarifs actuels pour couvrir cette dépense (situation jamais enregistrée), l'utilisation du levier de la réduction des horaires d'ouverture était incontournable. Bien entendu, une fois que la situation aura été rétablie, notamment par la mise en œuvre des 2 mesures suivantes, les horaires d'ouverture seront progressivement assouplis.

Le deuxième axe de travail consiste à développer les ressources propres à même d'équilibrer les dépenses de fonctionnement incompressibles. Dans cet axe, des ajustements tarifaires ont eu lieu et des règles de contribution équitables pour tous les groupes, y compris les associations, ont été établies. Par ailleurs de nouvelles activités, compatibles avec les moyens actuels, telles que l'aquabiking ont été développées. Le bilan de cette action sera établi en fin d'année.

Le troisième axe de travail s'est focalisé sur les moyens de contrebalancer les contraintes qui pèsent sur l'établissement et qui ont conduit à une diminution de la fréquentation au cours de la dernière décennie. Le manque de confort des locaux d'accueil en regard des standards actuels et l'absence de prestations relatives au bien-être ont été identifiés comme raisons majeures d'insatisfaction et de désaffection du public. Des premières mesures compatibles avec les moyens existants ont déjà été prises comme le relèvement de la température de l'eau de 1°C, la mise en place de cours d'aquabiking, la mise en œuvre d'un système de réservation par internet ou encore le paiement par carte bancaire. Au-delà de ces ajustements ponctuels, un agrandissement et un réaménagement des locaux ont aussi été décidés. Ce projet, qui se déroulera éventuellement en plusieurs phases en fonction des subventions obtenues, devra permettre notamment d'améliorer le confort des vestiaires, d'optimiser l'accueil des élèves et des personnes accompagnantes, d'offrir de nouvelles activités de type sauna, hammam, jacuzzi, jeux, … et aussi de réduire certains frais de

Piscine intercommunale

fonctionnement et de répondre aux normes actuelles d'accueil des publics handicapés.

Investir alors que le syndicat est en déficit pourra sembler curieux à certains. Alors précisons que le budget d'investissement de notre structure est totalement séparé du budget de fonctionnement. Il est alimenté par une dotation obligatoire d'amortissement et par des subventions. En outre, le syndicat n'a pas de dette actuellement (hors trésorerie de couverture du déficit de fonctionnement).

De fait, investir pour trouver une nouvelle attractivité pour le public semble être la seule voie à même de permettre de sortir du marasme actuel et de retrouver des horaires d'ouverture plus dynamiques. Les détails de ce projet vous seront présentés dans un prochain bulletin municipal.

Bien sûr, certains se demanderont pourquoi ne pas simplement demander plus de soutien aux communes et au département. La réponse est simple : ces collectivités sont actuellement en grande difficulté pour faire face à toutes leurs obligations suite aux réductions des dotations d'état et augmenter leur contribution reviendrait nécessairement à augmenter les impôts locaux. De plus, il faut dire que dans le cadre du redressement imposé par la chambre régionale des comptes les communes apporteront déjà une contribution exceptionnelle au comblement du déficit antérieur sur leurs budgets 2016 et 2017.

Les établissements publics sont des biens communs et leur bon fonctionnement dépend beaucoup de la mobilisation de chacun à tous les instants, sans chercher à reporter les charges sur autrui. Au nom du conseil syndical et du bureau je compte sur le soutien de tous les habitants d'Étueffont pour nous aider à faire vivre et développer ce bel équipement.

Jours	Période scolaire	Petites vacances	Vacances d'été
Lundi		14h00 - 16h00	14h00 - 18h00
Mardi	17h00 - 19h00	14h00 - 16h00 et 17h00 - 19h00	14h00 - 18h00
Mercredi	13h45 - 19h00	13h45 - 19h00	14h00 - 18h00
Jeudi	17h00 - 20h00	14h00 - 16h00 et 17h00 - 20h00	14h00 - 18h00
Vendredi	17h00 - 20h00	14h00 - 16h00 et 17h00 - 20h00	14h00 - 18h00
Samedi			14h00 - 18h00
Dimanche			14h00 - 18h00

Activités	Tarif
Entrée adulte	3,50 € 30 € la carte de 10 séances
Entrée enfants et tarifs réduits (Carte CEZAM FRACAS, CAJ, chômeurs, titulaire du RSA, pers. à mobilité réduite)	2,80 € 24 € la carte de 10 entrées
Test de niveau	5 €
Stage de vacances enfants (4 jours)	30 €
Cours particuliers	30 € la séance
Cours adultes, enfants, aquagym, aquapalm	96 € par trimestre 152 € pour 2 trim. (achat simultané quelque soit l'activité) 228 € pour 3 trim. (achat simultané quelque soit l'activité)
Aquabike (la séance)	11 € 90 € les 10 séances

Syndicat des eaux et assainissement

L'eau de notre lavabo

D'où vient l'eau que nous utilisons? et où va-t-elle ensuite ? c'est souvent des questions que nous nous posons. À Étueffont, nous buvons majoritairement l'eau prélevée dans la "Cuvette de Malvaux", localisée à l'amont de Lepuix, au pied du Ballon, avec quelques exceptions pour les habitants du Fayé, des Champs des Graviers, de la Chayère et du Mont Bonnet qui peuvent se rafraichir avec l'eau du Fayé par le biais d'un petit captage de sources à faible profondeur, équipé de drains rayonnants, prélevant de l'eau s'écoulant en forêt dans les éboulis de pente, à proximité de la rue du Châtelat. Il s'agit d'un captage vulnérable, qui en période estivale a tendance à se tarir. Un surpresseur a donc été installé rue du Fayé pour permettre aux habitants alimentés par ce captage de recevoir, eux aussi, de l'eau de Malvaux en période de sécheresse. Enfin, il faut également dire que quelques habitations dispersées ne sont pas raccordées au réseau d'eau et c'est par des sources individuelles ou citernes qu'elles peuvent avoir de l'eau potable.

À Étueffont nous sommes environ 600 abonnés du Syndicat Des Eaux de Giromagny (CDEG) et la consommation annuelle est de l'ordre de 70 000 m^3 pour notre seule commune (500 000 m^3 sur l'ensemble du syndicat).

Nous consommons de l'eau de très bonne qualité mais puisqu'elle s'écoule en surface et sera prélevée à faible profondeur elle peut être sujette à pollution bactériologique.

Les eaux du Ballon d'Alsace circulent dans des éboulis, sur le granite ou des roches volcanosédimentaires, toutes siliceuses, ce qui fait qu'elles sont peu minéralisées. On dit que ce sont des eaux douces mais agressives. Donc l'utilisation d'anti calcaire est parfaitement inutile chez nous.

Pour s'assurer que l'eau distribuée sera conforme aux normes de potabilité, l'eau qui arrive à notre robinet est légèrement chlorée et circule au préalable sur du neutralg qui correspond à des petits morceaux d'algues calcaires et fragments de coquillages disposés dans de grosses cuves implantées dans le bâtiment situé après la Roche du Cerf.

L'eau captée dans les puits, acide (pH 6,5) à l'arrivée au réservoir va alors dissoudre légèrement le neutralg que nous faisons venir de Bretagne et d'Islande et elle sera donc filtrée, reminéralisée et son pH augmentera.

La particularité du champ captant de Malvaux est bien illustrée par le schéma ci-dessous qui souligne que notre ressource voit son origine dans l'existence d'un barrage naturel rocheux ayant permis à l'arrière l'accumulation de galets, sables et graviers. Ce sont les glaciers qui ont modelé la vallée et ont creusé les différentes couches de terrains en fonction de leur dureté. La Roche du Cerf est une roche très dure et elle n'a pas été érodée tandis qu'à l'arrière de ce verrou les couches étaient plus tendres. À la fonte des glaciers, il y a plusieurs milliers d'années, « la cuvette » de Malvaux s'est remplie, sur plus de 25 mètres d'épaisseur, de gros cailloux, galets et sables. C'est donc un réservoir « filtre » qui fournit l'eau

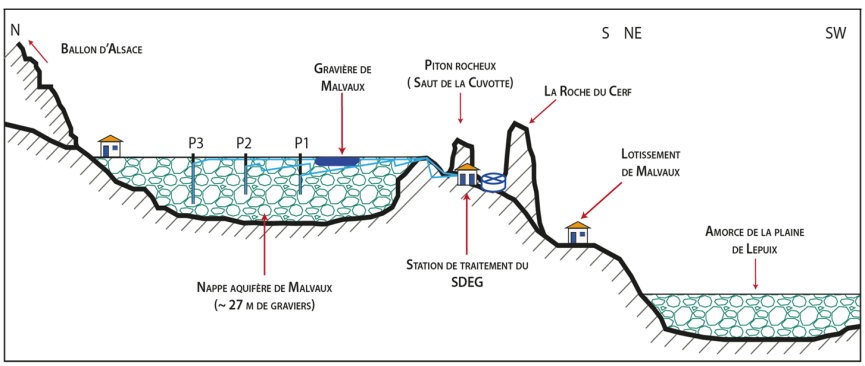

Syndicat des eaux et assainissement

que nous buvons, lequel est directement alimenté par la Savoureuse qui coule dans la « cuvette ».

C'est ce qu'on appelle une nappe d'accompagnement et en période estivale, cette configuration peut entrainer un assèchement de la rivière à cet endroit. Pour préserver la qualité de cette eau, localisée dans un cirque glaciaire, des périmètres de protection sont mis en place (**immédiat** où aucune activité n'est possible et le terrain est clôturé, **rapproché** où les activités sont très règlementées dans la cuvette de Malvaux et **éloigné** dans lequel des précautions sont à prendre pour éviter les pollutions et qui couvre tout le bassin versant jusqu'au sommet du ballon).

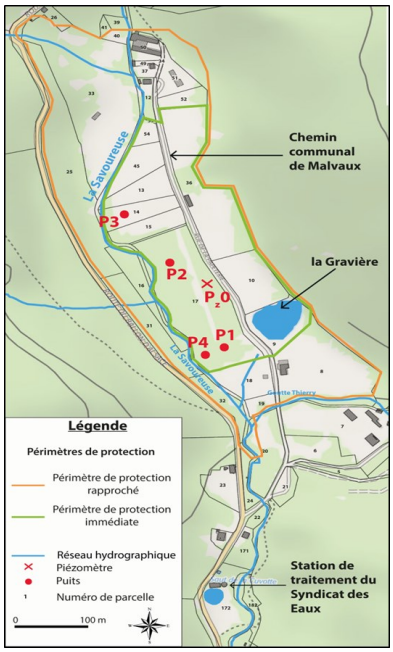

C'est en raison de la mise en place de ces périmètres que par arrêté préfectoral, le transport des produits dangereux est interdit dans la montée du Ballon et que le salage de la route l'est également en hiver rendant obligatoires les chaînes ou les pneus neige pour s'adonner aux joies du ski. Si la grande majorité des habitants d'Étueffont dépend de la ressource de Malvaux, il en est de même pour treize autres communes membres. C'est donc un joyau à préserver ; sans lui aucune autre solution d'approvisionnement !

Sur la cuvette de Malvaux le prélèvement est original puisque ce sont des puits équipés de siphons qui remplissent les réservoirs par gravité. En complément un forage profond captant l'eau à 18 mètres de profondeur avec une pompe sert en période d'étiage pour soutenir ces ouvrages qui désamorcent dès que le niveau de la nappe descend au dessous de 8 mètres. La période estivale entraîne un abaissement de la nappe et un assèchement de la Savoureuse, aussi le respect des arrêtés préfectoraux « sècheresse » est un maillon crucial pour la préservation de nos besoins en eau, lesquels sont de l'ordre de 120 litres jour et par habitant. Bien sûr toute l'eau consommée ne sert pas à nos besoins vitaux et nous émettons des rejets pratiquement équivalents à cette eau potable que nous consommons.

Pour rejeter au milieu cette eau que nous avons souillée après utilisation, elle doit être épurée et là encore sur Étueffont tout le monde ne procède pas de la même manière. Sur les extrémités du village, les habitations isolées ou celles pour lesquelles des impératifs techniques ne permettent pas un assainissement collectif, un assainissement autonome est mis en place. Pour la plupart c'est un dispositif avec une « fosse septique » qui permet la dégradation des matières par des bactéries, couplée avec des « tranchées filtrantes » ou « lits filtrants » (souvent nommés filtre à sable) dans lesquels l'eau s'égoutte et s'épure par l'intermédiaire des bactéries. Sur notre village, les sols sont généralement imperméables et le filtre est équipé de dispositifs permettant le rejet des eaux assainies dans les fossés ou ruisseaux. Enfin parfois pour épurer les eaux de certaines habitations, il faut avoir recours à des microstations.

Pour le reste de la population, l'assainissement est collectif et pour que notre station d'épuration située à l'aval du village d'Anjoutey fonctionne correctement, il faut qu'un minimum d'eau parasite (eau

Syndicat des eaux

de voirie et de toitures) arrive à la station. Pour cette raison, la Communauté de Communes du Pays sous Vosgien qui a en charge la gestion de l'eau usée, vient de réaliser sur notre village et villages voisins un diagnostic qui a pour finalité d'inspecter le réseau, définir les zones à restaurer et les aménagements à apporter pour en

optimiser le fonctionnement.

Les eaux usées de nos habitations sont collectées par le réseau principal et lorsqu'il arrive à la station d'Anjoutey, elles subissent un traitement primaire pour retenir les gros éléments. Le dégrillage va retenir les papiers, plastiques ou le bois, le dessablage retiendra le sable, la terre pour éviter de gripper les pompes, le déshuilage élimine les huiles et les graisses.

La plus grosse partie du traitement de nos eaux usées se fera lors du traitement secondaire avec un traitement biologique dans de grands bassins en béton.

Dans ces bassins, des bactéries se nourrissent de nos déchets et les transforment en boue. Pour favoriser une « digestion » rapide, l'eau est brassée et aérée pour donner un maximum d'oxygène aux bactéries. En effet pour que l'action des bactéries soit maximale, elles ont besoin d'oxygène et d'une eau chargée. Il est donc évident que la maîtrise des eaux parasites est un gage de réussite du fonctionnement de notre dispositif.

Les boues collectées sont épaissies, déshydratées par presse à vis et un séchage solaire sous serre permet ensuite de reprendre les boues pour un

usage en épandage agricole.

Si notre zone de prélèvement des eaux potables est un joyau naturel qu'il faut préserver dans son écrin, notre station d'épuration est un bijou technologique qu'il faut entretenir sachant que sa construction récente représente un coût global de l'ordre de 3 M €. Le suivi de la production de l'eau potable et de la qualité des rejets nécessite une technicité sans faille et une disponibilité des personnels des deux structures. Merci à eux.

Les eaux épurées que nous avons prélevées dans le bassin de la Savoureuse retournent au milieu naturel dans le bassin de la Bourbeuse et la goutte d'eau tombée au Ballon d'Alsace, qui aura été prélevée à Malvaux, ne retrouvera les autres écoulements du Ballon que dans l'Allan, à l'amont de Montbéliard après avoir transité par la Madeleine, la Saint Nicolas, la Bourbeuse et l'Allaine. Le voyage s'achèvera dans la Méditerranée. Le cycle de l'eau se perpétuera et recommencera avec Évaporation, Précipitation, Infiltration, (Prélèvements, Rejets) et Ruissellement ...

Vivre ensemble à Étueffont

SÉCURITÉ

Les DEUX premières tranches de travaux concernant la rue Traversière et la rue de l'École Maternelle sont terminées. La SÉCURITÉ est maintenant assurée devant l'école, il reste à terminer les abords et à organiser le stationnement.

Les années 2017/2018 verront la mise en œuvre de la seconde phase de ce programme d'aménagement qui a été validé à l'unanimité par le conseil municipal.

La mise en place d'un nouveau plan de circulation sur le quartier, devrait finaliser cette opération. (Il est prévu, comme cela a été précisé à la réunion d'information des riverains, que la sortie sur la Grande Rue soit positionnée en face de la rue des Bois Sarclés).

Vu l'augmentation du trafic qui s'accompagne de **vitesses excessives** sur la route départementale, nous PROPOSERONS au conseil municipal :

D'AMÉNAGER LE CARREFOUR rue de l'École Maternelle / rue des Bois Sarclés / Grande Rue.

La mise en place d'une régulation des flux de circulation par feux tricolores permettrait :

- de **gérer** la vitesse sur la route départementale (comme cela est fait chez nos voisins de Lachapelle sous Rougemont, Chaux, Foussemagne…),
- de **sécuriser** les traversées piétonnes,
- d'**organiser** et de **réguler** le trafic automobile par des boucles de détection.

Nous aurons très certainement l'occasion d'en reparler.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Alain FESSLER
Marianne BEAUFFREZ
Nicolas IRÉNÉE

Pour nous contacter :
VIVRE ENSEMBLE À ÉTUEFFONT
10 rue des Bois Sarclés
90170 ÉTUEFFONT
Tel : 03.84.54.37.52
Courriel : vivre-ensemble-etueffont@sfr.fr

Le Crédit mutuel

Un nouveau distributeur à Étueffont

Depuis le début du mois de novembre, un nouveau Guichet Automatique Bancaire (GAB) est disponible au Crédit Mutuel d'Etueffont, 4 GRANDE RUE 90170 ETUEFFONT. Le GAB permet d'effectuer les retraits d'argent pour toutes personnes avec une carte bancaire.

Il permet aux clients Crédit Mutuel d'effectuer leurs opérations bancaires courantes sans attente :

- Consultation de comptes
- Dépôts de chèques et d'espèces
- Virement
- Commande de chéquier
- Impression RIB
- Changement de code de sa carte
- Recharger son forfait de téléphone portable

Le nouveau distributeur automatique est ouvert 7 jours sur 7 de 6h à 22h.

LE CRÉDIT MUTUEL MET LA PROTECTION DU DOMICILE À LA PORTÉE DE TOUS.

PROTECTION VOL Homiris À PARTIR DE 19,50 € PAR MOIS.(1)

Crédit Mutuel

CRÉDIT MUTUEL LACHAPELLE-SOUS-ROUGEMONT
27 ter rue de Général de Gaulle – 90360 Lachapelle-sous-Rougemont
4 Grande rue – 90170 Etueffont
Courriel : 07061@creditmutuel.fr – 0 820 07 37 50 Service 0,12 € / min + prix appel

Homiris **Crédit Mutuel Protection Vol s'appelle aussi Homiris, un service opéré par EPS, N°1 français de la télésurveillance** (source : Atlas de la sécurité 2015) – SAS au capital de 1 000 000 euros Siège social : 30, rue du Doubs, 67100 Strasbourg - RCS Strasbourg n° 338 780 513 - Code APE 80.20Z N° TVA Intracommunautaire FR 92 338 780 513. L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS) en date du 02/12/2013 sous le numéro AUT-067-2112-12-01-20130359358 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Centres de Télésurveillance EPS certifiés APSAD type P3 maillé, sous les n°163.00.31 et 216.10.31, conformément à la règle APSAD R31. Services proposés aux particuliers sous réserve des conditions et limites figurant dans les conditions générales, de disponibilité géographique.

(1) Tarif TTC au 01/01/2016 pour l'équipement de base d'un appartement hors frais d'installation et de mise en service.

17_206a 210x148 cmpv la chapelle.indd 1 31/05/2016 16:46